Le paradigme des politiques culturelles. Des questions, des choix

*Mirko Popovitch**

Photo : (M.Popovitch)

Gérer le soutien à l'action culturelle, au Nord comme au Sud, vous positionne toujours face à des dilemmes, à des choix et des prises de position qui ne sont jamais neutres ou apolitiques...

Heureusement, les expressions culturelles et surtout, ceux qui en sont les promoteurs, n'ont jamais attendu les bailleurs de fonds pour exister, pour créer. Mais, pour paraphraser l'adage, si l'argent ne fait pas la Culture, il contribue à son épanouissement.

Comment l'ingérence des aides dans la culture induit-elle l'épanouissement des bénéficiaires indirects ?

Entre les effets pervers de la mondialisation et l'utopie d'une diversité culturelle librement épanouie ; entre la pression des censures politiques ou religieuses (mais aussi de l'autocensure) ; par-delà les enjeux de survie des artistes africains, livrés à eux-mêmes et soumis au bon vouloir des producteurs du Nord, la question de l'économie culturelle reste une réelle préoccupation.

La nécessité d'autonomiser certains secteurs de la production culturelle africaine passe aussi par l'amélioration de sa gestion. C'est un objectif d'Africalia. Malheureusement, le marché africain, mis à part le domaine de la musique, qui relève d'une bonne dose d'économie informelle, reste tributaire des commanditaires du Nord. Ceux-ci achètent des œuvres pour les musées et les galeries et produisent des films sur des canons occidentalement acceptables...

Pour que les peuples d'Afrique puissent profiter pleinement des œuvres créées par leurs artistes, il sera indispensable dans l'avenir qu'une large part de la production artistique africaine soit réalisée suivant des références de qualité communément admises au Sud comme au Nord et que ces productions soient sollicitées et vendues, pas seulement accessibles (nuance importante !) au plus grand nombre, dans les

deux hémisphères.

De quelles références de qualité s'agit-il ?

Dans le domaine des Arts plastiques, il s'agit, par exemple, de celles induites par de talentueux créateurs qui, de la Biennale de Dakar au Conservatoire de Bamako, en passant par la Fondation Zinzou (Bénin), le réseau VANSA en Afrique du Sud ou les nombreuses galeries d'Art marocaines, etc. nous présentent une multitude d'approches esthétiques engagées, originales et fières des identités dont elles sont les fruits.

Ces références n'ont rien à envier aux esthétiques artificielles que promeuvent des expatriés en mal d'exotisme et n'ont rien à voir avec les goûts falsifiés d'une certaine bourgeoisie africaine, acculturée et peu sensible à la puissance des Zinkpé, Tsimba, Ndary Lo, Abdoulaye Konaté, Souleymane Keïta, Baloji...

Ces références sont aussi diversifiées que peuvent l'être ces productions d'artistes libres et conscients de leur rôle dans la société. C'est un fait : les œuvres d'Art contemporain africain sont des symboles d'interpellation, ce qui les rend indispensables dans l'imagerie du village global.

De quelle culture parlons-nous ?

Pour Africalia, dont le champ d'action se situe sur un continent où des centaines, voire des milliers de cultures se croisent, un premier choix s'est fait : l'asbl entend soutenir les expressions culturelles contemporaines d'Afrique dans une approche de développement humain durable. Dans cette courte phrase, apparaissent en cascades une série de sous-questions et de contradictions : en quoi les expressions de la Culture contemporaine peuvent-elles contribuer au développement humain durable ?

Cela nécessite, par exemple, de s'accrocher aux définitions du développement humain durable tel que celles soutenues dans le cadre des objectifs du millénaire (ODM).

Ainsi, promouvoir la Culture en la subsidiant est un acte éminemment politique, qu'on le veuille ou non. En fonction de leurs propres cahiers de charges, les bailleurs de fonds, même les mieux intentionnés, ne sont jamais que des catalyseurs, voire des aiguilleurs, au pire des censeurs des courants intellectuels, des tensions artistiques, des expressions culturelles des peuples qui sont censés en profiter.

Pourquoi investir dans la culture des moyens de l'aide au développement?

C'est une évidence, une vérité presque une lapalissade, qui s'est amplifiée depuis les indépendances, depuis Senghor, Amadou Ampaté Ba, Kwame Nkrumah ; une conviction, argumentée par tous, hommes politiques africains et européens, promue par les dirigeants d'ONG, les enseignants : le développement humain durable ne se fera jamais sans approche culturelle.

Le développement durable signifie des changements dans l'esprit des Objectifs du Millénaire (ODM). Sans vouloir débattre de l'ensemble de cette problématique, la question devient, sur le plan culturel : à partir de quand et comment l'aide à la création d'œuvres africaines participe-t-elle au changement de comportement des populations ?

Oublions le temps. La Culture agit sur la durée, l'hypothèse de l'action culturelle est un pari optimiste sur l'humanité, sur sa capacité à appréhender le futur dans un esprit de dialogue et de solidarité des êtres et des peuples.

Pour ce faire, nous misons sur l'imaginaire des artistes, afin d'éveiller chez le plus grand nombre, en Afrique et ailleurs, des émotions, des interrogations, des réactions susceptibles de favoriser l'évolution du Village Global vers un monde plus juste, plus équilibré.

Ce village global est l'enjeu du soutien à l'épanouissement des cultures contemporaines africaines. Comment le monde pourrait-il se développer sans tenir compte des apports

intellectuels et créatifs de ceux qui subliment les identités de 20% de la population mondiale ?

L'accès à l'Art est un Droit humain. Encore faut-il qu'il soit librement exprimé, de qualité, qu'il puisse circuler et être vu par tous. Mais comment vivre d'Art contemporain sur un continent dont 80% de la population est illettrée ou n'a bénéficié que d'un enseignement basique ?

C'est le dilemme entre ce que l'on qualifie vite "d'élitisme" et ce qui est caricaturé sous l'expression "Education populaire". Ces deux approches opposées dans la forme et par le contenu existent et cohabitent un peu partout en Afrique.

Il est courant d'y rencontrer des artistes talentueux instrumentalisés par des ONG, des artisans prolifiques élevés au rang de gloires nationales et des créateurs majeurs délaissés, voire récupérés par des producteurs privés, producteurs de musique et galeristes à la recherche de nouveaux produits exotiques. Ces derniers, bien ou mal intentionnés, exporteront tôt ou tard les œuvres et l'artiste vers des circuits plus valorisants et l'Afrique apportera, non sans conséquences, sa contribution à "la fuite des cerveaux".

L'aide aux artistes contemporains novateurs qui, de manière indirecte mais puissante et symbolique, contribue à la modernisation intellectuelle du monde est un priorité dans l'approche culturelle du développement. La condition étant bien entendu que les créateurs puissent vivre et s'épanouir dans leur pays source.

Faut-il miser sur les Pouvoirs publics ou sur la Société civile ?

Jusqu'il y a peu, pour des raisons objectives, les priorités visaient les besoins primaires des populations (sécurité, santé, éducation). Dans les pays où un ministère de la Culture existait, l'absence de moyens et le peu de crédibilitée associé à sa mission rendaient illusoire la perspective de travailler dans ce secteur avec les pouvoirs publics.

Les temps ont changé, des textes de lois sur les politiques culturelles nationales voient le jour et l'économie culturelle est devenue un enjeu (comme au Burkina Faso), la lutte contre la piraterie et la défense des droits d'auteurs s'amorce comme une revendication continentale.

La qualité et l'engagement des ministres africains de la culture sont devenus une réalité dans plusieurs pays et la Déclaration de Paris, qui exprime la nécessité pour les organismes de coopération au développement de s'aligner sur les politiques nationales, devrait renforcer les engagements réciproques des partenaires.

Les promoteurs culturels issus de la société civile, devant le désert institutionnel de leurs Etats en matière de culture, se sont depuis longtemps engouffrés dans la débrouillardise et l'autoformation. Dans les grandes villes, les plus efficaces et les plus éclairés d'entre eux occupent magistralement le terrain de la diffusion culturelle.

Ils y organisent des grandes manifestations qui drainent des foules à l'image des grands festivals européens, le prix d'entrée en moins (ZIFF en Tanzanie, Jazz à Ouaga au Burkina Faso, Hip Hop Award au Sénégal, etc.).

En quoi une association comme Africalia, financée par la coopération au développement belge, peut-elle agir sur le terrain de la culture ?

Face aux tensions que génère la problématique culturelle, face à la précarité des acteurs culturels africains, à l'urgence de démontrer l'impact et l'incidence d'une action culturelle réfléchie dans les régions les plus déshéritées, Africalia s'est engagée dans le cadre d'un contrat programme avec la coopération au développement à activer dans sept pays[1] des dynamiques structurantes (réseaux transnationaux, formations, renforcements associatifs) et à fonctionner suivant des programmes cogérés.

La Culture en Afrique vit une époque historique qui devrait permettre aux artistes de choisir

entre "rester" ou "partir". Pour ce faire, outre l'augmentation nécessaire des moyens affectés par les Institutions aux programmes culturels, nous souhaitons une véritable harmonisation entre les bailleurs de fonds, une synergie avec les associations culturelles issues des diasporas et qu'enfin soit améliorée la sensibilisation des populations (Nord comme Sud) aux productions culturelles africaines.

* Directeur d'Africalia (www.africalia.be) .

[1] RDC, Burkina Faso, Kenya, Zimbabwe, Afrique du Sud, Rwanda,Sénégal.